



Programme de formation

Formation SSCT des membres du CST et/ou de la Formation spécialisée

Prix INTER : à partir de 1 800,00 € net de TVA

Durée : 5 jours soit 35 heures

Public : Membres représentants du personnel du CST titulaires et suppléants

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Être capable de prendre part à la démarche globale de promotion de la santé et de prévention des risques dans l'entreprise
- Développer son aptitude à déceler les situations professionnelles à risque
- S'initier aux méthodes et outils à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Développer un comportement assertif pour gagner en efficacité dans la relation avec les autres acteurs
- Identifier les missions et moyens du CST, et de la formation spécialisée le cas échéant, en matière de santé, sécurité et conditions de travail ;

Programme :

1- Accueil des participants et présentation de la formation

2- Introduction

Les missions du CST en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail ;
Les missions de la formation spécialisée.

3- Les accidents de travail et les maladies professionnelles

Définitions ;
Statistiques AT/MP pour la branche professionnelle, pour l'entreprise ;
Mécanisme d'apparition d'un dommage ;
Conséquences pour le salarié, pour l'entreprise ;
Responsabilités.

4- Déceler et mesurer les risques professionnels

Les risques de la fonction publique et de l'établissement ;
Les risques psycho-sociaux (RPS) ;
L'évaluation des risques professionnels ;
La pénibilité.

5- Analyser les conditions de travail

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

La visite des locaux ;
L'étude de poste ;
L'enquête ;
L'arbre des causes.

6- Prévenir les risques professionnels

Définition de la prévention ;
Les enjeux ;
Les acteurs internes et externes ;
Les Principes Généraux de Prévention ;
Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
Le droit d'alerte.

7- Améliorer les conditions de travail

L'engagement de l'employeur ;
Le rôle du manager de proximité ;
Le dialogue social ;
Le travail prescrit, le travail réel ;
La QVT.

8- Une évaluation des acquis ludique

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Programme de formation

Délai d'accès de 24h.

Inscription après avis du responsable de formation.

L'évaluation se fera tout au long de la formation.

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.